REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20240326-DCM24_20_SF

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MONTGERON

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : **N°24/20**
Autorisations de programme et crédits de paiement

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars à 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 15 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

MAIRIE DE MONTGERON - ESSONNE

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. DUROVRAY, Mme NICOLAS, M. GOURY, Mme DOLLFUS (à partir de 20h03) M. CORBIN, Mme GARTENLAUB (à partir de 19h38), M. LEROY, M. KNAFO, M. LE TADIC, Mme NOURRY, M. NOEL, M. FERRIER (à partir de 19h38), Mme MOISSON, Mme DALAIGRE (à partir de 19h38), M. MATTENET, Mme MORIN, M. MAGADOUX, Mme CARLOS, Mme BENZARTI, M. SOUMARE (à partir de 20h23), Mme TOUCHON, Mme GUERY, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, M. CROS, Mme NADJI, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC

Absents ayant donné procuration :

Mme DOLLFUS ayant donné procuration à Mme NICOLAS jusqu'à 20h03
Mme RAUNIER ayant donné procuration à Mme MOISSON
Mme PLECHOT ayant donné procuration à Mme GARTENLAUB à partir de 19h38
M. SALL ayant donné procuration à M. GOURY
M. SOUMARE ayant donné procuration à M. LEROY jusqu'à 20h23
M. LE MEUR ayant donné procuration à M. MAGADOUX
Mme DE SOUZA ayant donné procuration à Mme CARLOS
M. HACKERT ayant donné procuration à Mme BILLEBAULT

Absents jusqu'à 19h38 : Mme GARTENLAUB, M. FERRIER, Mme DALAIGRE

Mme GUERY a été élue secrétaire de séance

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20240326-DCM24_20_SF

DÉLIBÉRATION N°24/20

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Considérant que cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais seulement les dépenses à régler sur l'exercice en cours,

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 20 mars 2024,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Á l'unanimité,
Abstentions : M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT

APPROUVE La création d'une nouvelle Autorisation de Programme et de Crédit de Paiement (AP/CP) : « Requalification de la rue de Concy » telle que détaillée dans le tableau joint.

APPROUVE La modification des AP/CP telle que détaillées dans le tableau joint.

AUTORISE Madame Le Maire à engager les dépenses des opérations précitées, à hauteur de l'autorisation de programme et à mandater les dépenses afférentes.

DIT Que les crédits de paiement de 2024 sont inscrits au budget 2024.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

MAIRIE DE MONTGERON

Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104213-20240326-DCM24_20_SF

AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2024

AUTORISATIONS DE PROGRAMME					CREDITS DE PAIEMENT		RESTE A FINANCER	
Numéro	Libellés	Votée (Délibérations précédentes)	Proposées (Délibérations en cours)	Votées sur l'exercice en cours	Exercices antérieurs	Ouverts au titre de l'exercice N	Exercice N+1 2025	Exercice au-delà de N+1
24CONCY	Réhabilitation de la rue de Conçy	- €	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €	- €	1 810 000,00 €	290 000,00 €	
23MAINVILLE	Requalification Mainville	1 400 000,00 €			- €	400 000,00 €	1 000 000,00 €	
23FERRYMAT	Réhabilitation Ecole Jules Ferry Maternelle	4 750 000,00 €	- €	- €	- €	3 100 000,00 €	1 650 000,00 €	
23BUISSONE	Création ALSH élémentaire Buisson	2 100 000,00 €			64 878,06 €	1 140 000,00 €	895 121,94 €	
23VDURUY	Réhabilitation Ecole Victor Duruy	1 710 000,00 €			21 436,31 €	50 000,00 €	- €	1 638 563,69 €
23GYMCOSEC	Réhabilitation Gymnase COSEC	2 083 000,00 €	107 000,00 €		266 341,56 €	1 923 658,44 €	- €	